

Horaires SAISON 2022-2023

CATEGORIES	JOURS	stade	horaires	1 ^e entraînement
Eveil Athlé U10 2014 -2015-2016	Mercredi	Stade Jean Ménager - GUERANDE	10h30 – 12 h00	07 septembre
	Mercredi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	14h00 – 15h15	07 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10H30 - 12H00	03 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10H30 - 12H00	03 septembre
Poussins U12 2012-2013	Mercredi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	15h30 -17h00	07 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10h30 -12h00	03 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10h30 -12h00	03 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10h30 -12h00	03 septembre
Benjamins U14 2010-2011	Lundi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h15-19h45	29 août
	Jeudi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h15-19h45	01 septembre
	Jeudi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	18h30 – 20h00	01 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10h00 – 12h00	03 septembre
Minimes U16 2008 -2009	Lundi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18H15 - 19H45	29 août
	Jeudi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18H15 - 19H45	01 septembre
	Jeudi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	18h30 – 20h00	01 septembre
	Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC	10h00 – 12h00	03 septembre
Cadets U18 2006-2007 Juniors U20 2004-2005 Espoirs 2001-2002-2003	Mardi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h15 – 20h00	30 août
	Vendredi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h00 - 20h00	02 septembre
Seniors 1999-2000 Masters 1988 et avant	Mardi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h30 – 20h00	30 août
	Jeudi	Stade Moreau Defarges LA BAULE	18h30 – 20h00	01 septembre
	Mercredi Samedi	Complexe Brétécher HERBIGNAC Complexe Brétécher HERBIGNAC	18h15 – 19h45 10h30 – 12h00	31 août 03 septembre

INSCRIPTIONS- INFORMATIONS aux heures d'entraînements

La Baule Stade Moreau Defarges à partir du 29 août

Herbignac Complexe Brétécher à partir du 31 août

PRIX DES LICENCES

- ES/SE/MA Compétitions 110€
- ES/SE/MA Loisirs-Running 90€ (pas de participations aux championnats)
- Eveil Athlé à Juniors 100€
- Régime dégressif pour les licenciés d'une même famille :

1^{ère} licence tarif plein - réduction de 10€ pour la 2^{ème} licence - réduction de 20€ pour la 3^{ème} licence

DOSSIER ADMINISTRATIF

Aucune licence ne sera enregistrée sans le dossier complet qui comprend :

- Le formulaire d'adhésion rempli et signé
- **Le certificat médical – licenciés majeurs**

- Attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (licence athlé-compétition - running) datant de moins de 6 mois au moment de la prise de licence.

Dans le cas d'un renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical peut être exigée que tous les trois ans. Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « NON » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé en le remplissant en ligne sur son espace personnel soit en le retournant au club.

- **Le certificat médical – licenciés mineurs**

-La présentation d'un certificat n'est pas exigée, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir répondu en compagnie du licencié mineur « NON » à l'ensemble du questionnaire relatif à l'état de santé du mineur ; sinon il faut un certificat médical.

-Le titulaire de l'autorité parentale atteste avoir rempli le questionnaire soit en le remplissant en ligne soit en le retournant au club.

- Le montant de la licence (chèque à l'ordre du PGAC)
- Le montant de la tenue maillot : 15€. Pour les nouveaux licenciés à partir de benjamins (faire un chèque à part)